

Formation

“Initiation à la fiscalité et à la comptabilité Générale de la petite hôtellerie familiale – principes et règles générales”

Année universitaire 2026/2027

POINTS CLÉS

Durée	Rythme	Niveau	Tarif
20 heures de cours en distanciel	Cours en fin de journée à partir de 17h30 et samedis matins	Tout public	35 000 Fcfp

OBJECTIFS & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Connaître les logiques, les grands principes et les principales règles de la fiscalité locale appliqués à l'activité de petite hôtellerie familiale.

Connaître la logique et les grands principes de la comptabilité générale.

Maîtriser les opérations comptables de base (opérations courantes) liées à l'activité de la petite hôtellerie familiale.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation en distanciel s'adresse à toute personne souhaitant rafraîchir ses connaissances ou s'initier à la logique et aux bases de la fiscalité et de la comptabilité générale appliquées à l'activité de la petite hôtellerie familiale.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

20 heures de cours en distanciel ou en présentiel via les Campus connectés

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Application ZOOM

Plateforme pédagogique Espadon

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :

KOHLER Hervé, Maître de conférences HDR à l'UPF

Intervenants : professionnels vacataires

CONTENU DÉTAILLÉ

Partie I : Initiation à la fiscalité de la petite hôtellerie familiale : Principes et règles générales

Introduction : Définition de la petite hôtellerie familiale au regard de la fiscalité

Section I : La petite hôtellerie familiale au regard de la patente et des autres impôts liés
Section II : Régime Fiscal des professionnels de la petite hôtellerie familiale : Impôt sur les transactions ou Impôts sur les sociétés

Section III : La petite hôtellerie familiale au regard de la TVA

Section IV : La Contribution de Solidarité Territoriale (C.S.T) sur les salaires et traitements

Section V : Obligations comptables et quelques mots sur le contrôle fiscal

Partie II : Comptabilité générale et les principales opérations courantes liées à la petite Hôtellerie Familiale : Principes, règles et connaissances de base

Section I : Comprendre le rôle et l'organisation de la Comptabilité
La comptabilité : source de l'information financière et obligations légales.

Les notions de débit/crédit et de comptabilité en partie double.

L'organisation de la comptabilité : Journaux, Grands-Livres (général et tiers), Balances (général et tiers), Compte de Résultat et Bilan.

Section II : Différencier le Bilan et le Compte de Résultat, en montrant leur complémentarité

La codification de la comptabilité : le Plan Comptable.

Le Bilan : situation patrimoniale et financière de l'entreprise.

Le Compte de Résultat : état d'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise.

Section III : La Comptabilisation des principales opérations courantes

Les achats, les frais généraux, la paye et les ventes.

Le fonctionnement de la TVA (TVA collectée – TVA déductible) : principes généraux.

Les opérations courantes de Trésorerie.